

INVITATION PRESSE

Lancement officiel du dispositif « Parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie » (PAERPA) dans les Deux-Sèvres

L'amélioration de la prise en charge des personnes âgées de 75 ans et plus constitue un axe fort de la politique menée par l'Agence régionale de santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. À ce titre, et compte tenu de la dynamique de coordination des acteurs locaux déjà engagée, le territoire des Deux-Sèvres a été retenu en 2016 pour l'extension du dispositif national « Parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie » (PAERPA).

L'objectif de ce dispositif est d'accroître la pertinence et la qualité des soins dont bénéficient les personnes âgées, et d'améliorer ainsi, sur le plan individuel, leur qualité de vie et celles de leurs aidants, et sur le plan collectif, l'efficacité de leur prise en charge dans une logique de parcours de santé.

Dans le cadre du **lancement officiel de la démarche dans les Deux-Sèvres**, Michel LAFORCADE, Directeur général de l'ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, et Gilbert FAVREAU, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres, vous convient à un **point presse**. Celui-ci se déroulera

Lundi 23 mai 2016 à 14h

EHPAD « Les Brizeaux »
51 rue des Justices à Niort

en présence des partenaires du dispositif.

Les thématiques suivantes seront abordées :

- La présentation de l'expérimentation PAERPA et de ses objectifs,
- Les enjeux territoriaux,
- Le déploiement du dispositif et les grandes étapes de sa mise en œuvre.

À l'issue du point presse, l'ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et les partenaires du programme PAERPA seront disponibles afin de répondre aux questions des journalistes.

Contacts presse

Département communication
ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

Anne NICOL / Aurélie RIQUELME

Tél : 05 49 42 27 70 / 05 57 01 44 96

anne.nicol@ars.sante.fr / aurelie.riquelme@ars.sante.fr